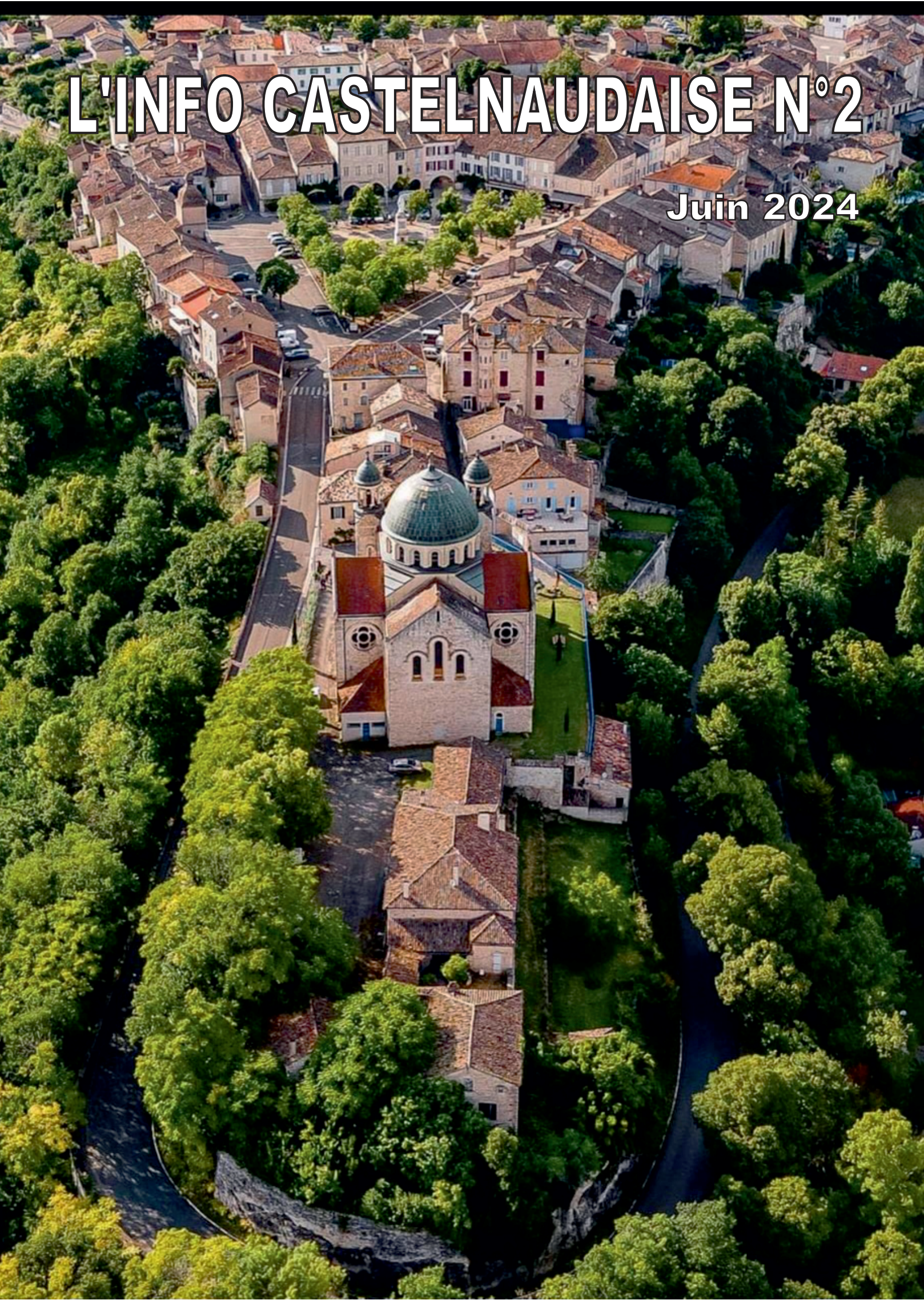


L'INFO CASTELNAUDAISE N°2

Juin 2024



SOMMAIRE

3 EDITO

4 BUDGET

7 VIE COMMUNALE ET TRAVAUX

- 7 Travaux des Agents Municipaux
- 9 ALSH
- 12 CinéLot
- 13 Infos en vrac
- 16 CCAS
- 16 Remise des panneaux Village d'Accueil Véhicules d'Époque
- 18 Fête du 14 juillet 2024
- 19 Pôle de santé



20 LE COIN DES ASSOCIATIONS

- 20 Chemin des Arts'Cades
- 20 Corps et Harmonie
- 20 La Millerette
- 21 Champs de gestes
- 21 Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins



21 PRATIQUE

- 21 Agenda et dates à retenir
- 22 Titres sécurisés
- 23 Fais comme chez Toit
- 25 Ligne de bus LIO
- 26 Transport à la demande
- 27 Syndicat mixte du bassin du Lemboulas
- 31 Bien utiliser le réseau



32 ETAT CIVIL



Le mot du Maire

L'année 2024 tient toutes ses promesses, avec la fin des travaux et l'inauguration des installations de Moussur, le début des travaux du futur centre culturel dans les locaux de l'ancienne supérette, le réaménagement du patio de l'ancien EHPAD en « Patio des Arts » des Amis de la Maison Jacob, la mise en œuvre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour une durée de 3 ans, le lancement du projet à implication citoyenne (20 projets citoyens et une grande participation de nos collégiens), le retour des expositions de voitures anciennes le second dimanche de chaque mois et la labellisation de Castelnau en tant que village d'accueil de voitures d'époque, le début des travaux de réalisation de six habitations individuelles par « Lot Habitat » et le nouveau PLUI qui devrait enfin voir le jour au cours du second semestre.

2024 est une année de réalisations. Une fois encore, nous n'allons pas nous ennuyer !

Un bémol tout de même, le projet du pôle de santé dans les locaux de l'ancien EHPAD est arrêté, c'est un nouveau projet de bâtiment neuf qui est à l'étude.

D'autres projets à plus long terme sont en gestation, mobilité douce et réseau de chaleur.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été Castelnaudais.

Dominique Marin, Maire de Castelnau-Montratier

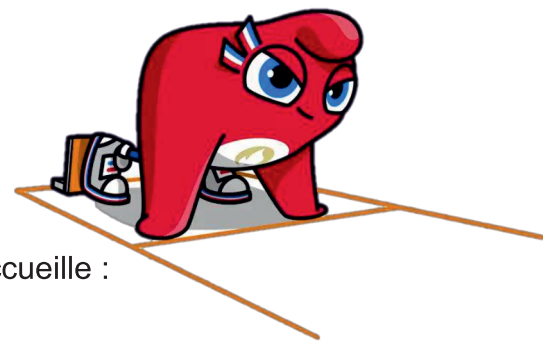
Accueil secrétariat

Le **secrétariat** de la mairie siège de **Castelnau-Montratier** vous accueille :

- le matin, du lundi au samedi de 9h à 12h,
- l'après-midi, le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

Mairie

1, place Léon Gambetta
46170 Castelnau Montratier
Mail : mairie@castelnaumontratier.fr
Tel : 05 65 21 94 21
Télécopie : 05 65 21 91 52



Le **secrétariat** de la **mairie déléguée de Sainte-Alauzie** vous accueille les mercredis après-midi sur rendez-vous uniquement. Tél : 05 65 21 94 21

BUDGET

Budget 2024

Lors du conseil municipal du 20 mars 2024, nous avons voté le budget pour l'année 2024. Il suit dans les grandes lignes, le budget 2023, tant en dépenses qu'en recettes.

Dans les dépenses de fonctionnement, nous avons prévu une baisse des dépenses d'électricité de 25% soit environ 40 000 € de moins (après une hausse de 83% en 2023 !!)

En recettes, l'augmentation des taux d'imposition de 1 % (soit 0.33 point) votée lors du conseil de 10 avril 2024 ainsi que l'augmentation des bases d'imposition de 3.09 % apportent une recette supplémentaire de 25 000 euros.

Ce budget a été établi en vue de maintenir notre résultat positif de l'exercice 2023 d'un montant de 506 982 euros permettant de financer le remboursement du capital de la dette et les investissements de l'année.

Le budget de fonctionnement pour 2024 s'équilibre à 2 437 795 Euros.

Nous vous proposons aussi sous forme de graphiques, une rétrospective des chantiers réalisés et terminés :

- L'extension du cimetière de Castelnaud
- La maison, rue Blanié
- La rénovation de l'église de saint Anthet
- La réfection des cloches des églises de saint Anthet et Saint Privat
- L'installation du chauffage dans le nouveau centre de santé
- L'isolation et le chauffage dans la Maison des jeunes
- La sécurisation devant les écoles
- Les vestiaires au complexe de Moussur

Petit lexique pour mieux comprendre d'où proviennent les diverses subventions

DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Subvention de l'état.

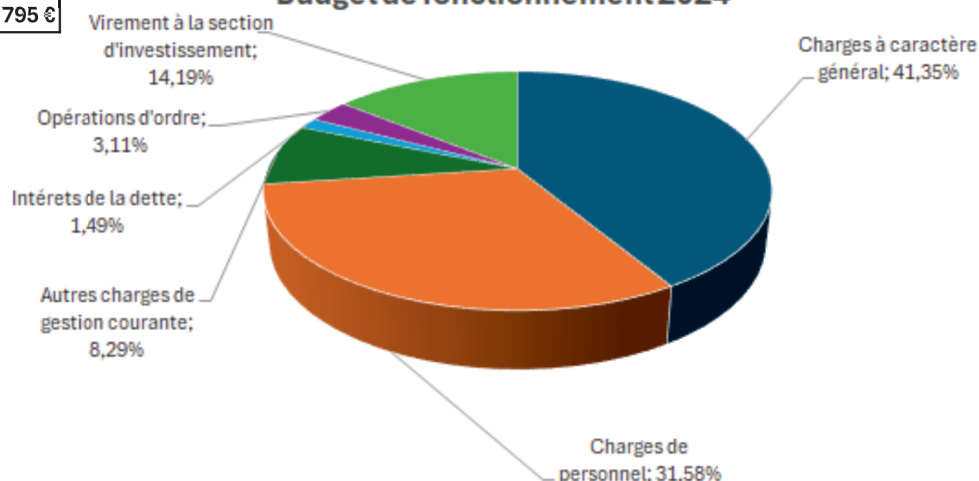
FCTVA : Fonds de compensation pour la Taxe de la Valeur Ajoutée

FAST : Fonds d'Aide pour les solidarités Territoriales - Subvention du département.

Budget de fonctionnement 2024		
Charges à caractère général	1 008 806 €	41,35%
Charges de personnel	770 502 €	31,58%
Autres charges de gestion courante	202 257 €	8,29%
Intérêts de la dette	36 250 €	1,49%
Opérations d'ordre	75 781 €	3,11%
Virement à la section d'investissement	346 199 €	14,19%
Total	2 439 795 €	



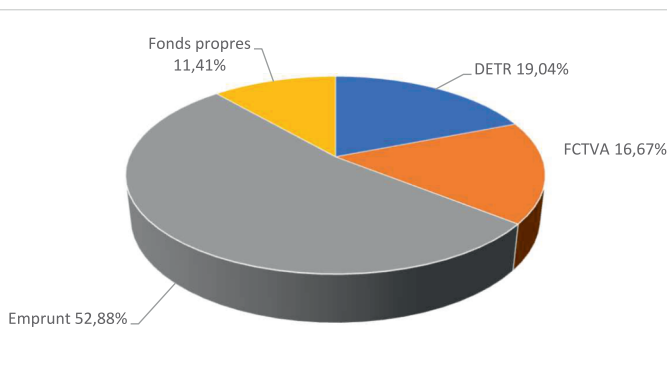
Budget de fonctionnement 2024



Agrandissement cimetièrre Castelnau Montratrier			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	250 569,98 €	300 684,28 €	
DETR			57 264,00 €
FCTVA			50 114,30 €
Emprunt			159 000,00 €
Fonds propres			34 305,98 €

Reste à charge 193 305,98 € Soit 64,3%

DETR	19,04%
FCTVA	16,67%
Emprunt	52,88%
Fonds propres	11,41%

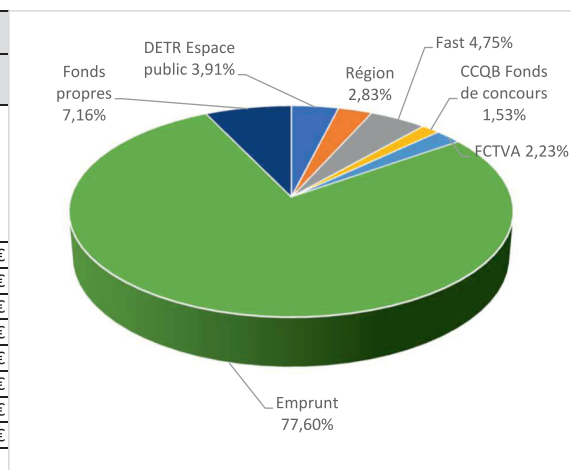


Aménagement Rue Blanié			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Achat maison	122 442,53 €	122 442,53 €	
Travaux VRD	47 469,24 €	56 963,09 €	
Travaux Maison	204 895,55 €	245 874,66 €	
Total		425 280,28 €	

DETR Espace public			16 614,00 €
Région			12 024,80 €
Fast			20 192,00 €
CCQB Fonds de concours			6 500,00 €
FCTVA			9 493,85 €
Emprunt 1			150 000,00 €
Emprunt 2			180 000,00 €
Fonds propres			30 455,63 €

Reste à charge 360 455,63 € Soit 84,8%

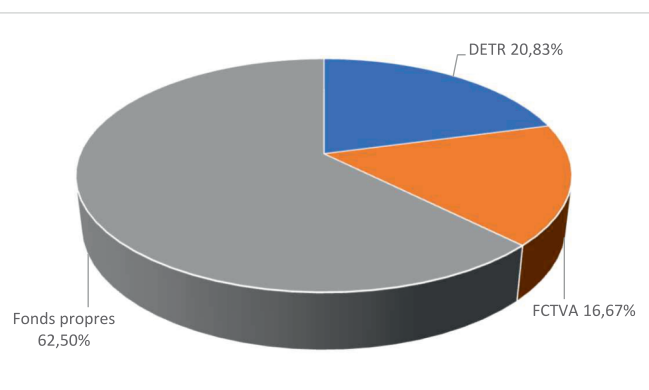
DETR Espace public	3,91%
Région	2,83%
Fast	4,75%
CCQB Fonds de concours	1,53%
FCTVA	2,23%
Emprunt	77,60%
Fonds propres	7,16%



Contreforts église St Anthet			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	27 598,32 €	33 117,98 €	
DETR			6 900,00 €
FCTVA			5 519,66 €
Fonds propres			20 698,32 €

Reste à charge 20 698,32 € Soit 62,5%

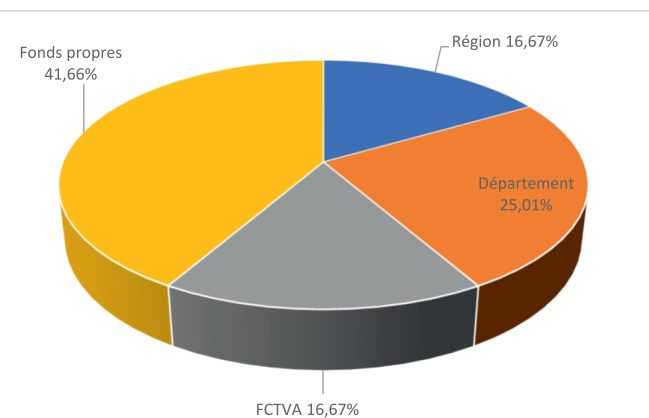
DETR	20,83%
FCTVA	16,67%
Fonds propres	62,50%



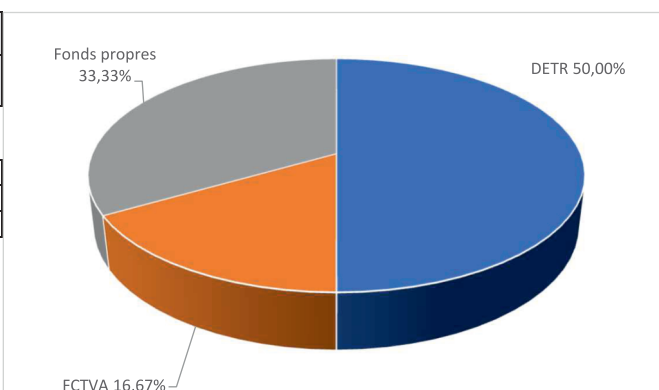
Restauration Cloches St Anthet et St Privat			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	7 075,00 €	8 490,00 €	
Région			1 415,00 €
Département			2 123,00 €
FCTVA			1 415,00 €
Fonds propres			3 537,00 €

Reste à charge 3 537,00 € Soit 41,7%

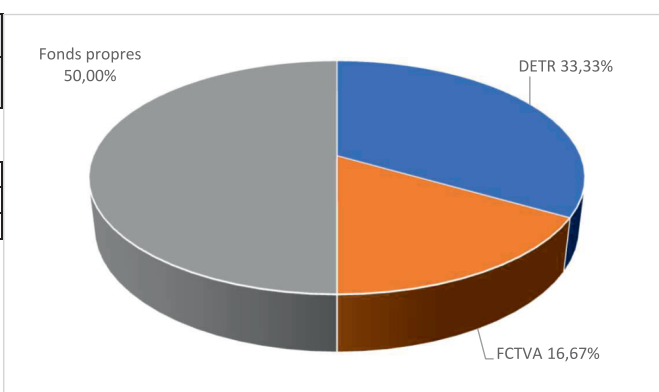
Région	16,67%
Département	25,01%
FCTVA	16,67%
Fonds propres	41,66%



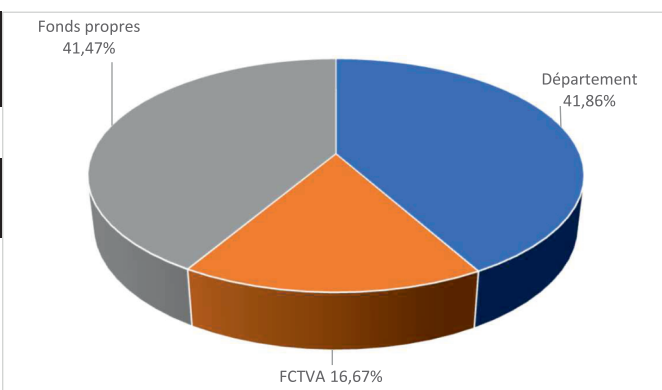
Chauffage Centre de Santé			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	10 124,53 €	12 149,00 €	
DETR			6 075,00 €
FCTVA			2 024,91 €
Fonds propres			4 049,09 €
Reste à charge 4 049,09 €		Soit 33,3%	
DETR	50,00%		
FCTVA	16,67%		
Fonds propres	33,33%		



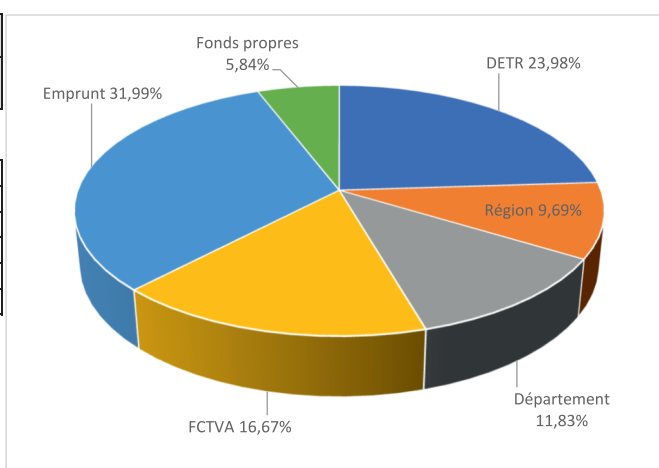
Chauffage et isolation Maison des Jeunes			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	12 713,63 €	15 256,39 €	
DETR			5 085,00 €
FCTVA			2 542,73 €
Fonds propres			7 628,66 €
Reste à charge 7 628,66 €		Soit 50,0%	
DETR	33,33%		
FCTVA	16,67%		
Fonds propres	50,00%		



Sécurisation Ecoles			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	18 801,00 €	22 561,20 €	
Département			9 444,31 €
FCTVA			3 760,20 €
Fonds propres			9 356,69 €
Reste à charge 9 356,69 €		Soit 41,5%	
Département	41,86%		
FCTVA	16,67%		
Fonds propres	41,47%		



Installations Moussur			
	Dépenses		Recettes
	HT	TTC	
Travaux	859 627,52 €	1 031 553,02 €	
DETR			247 358,00 €
Région			100 000,00 €
Département			122 000,00 €
FCTVA			171 925,50 €
Emprunt			330 000,00 €
Fonds propres			60 269,52 €
Reste à charge 390 269,52 €		Soit 37,8%	
DETR	23,98%		
Région	9,69%		
Département	11,83%		
FCTVA	16,67%		
Emprunt	31,99%		
Fonds propres	5,84%		



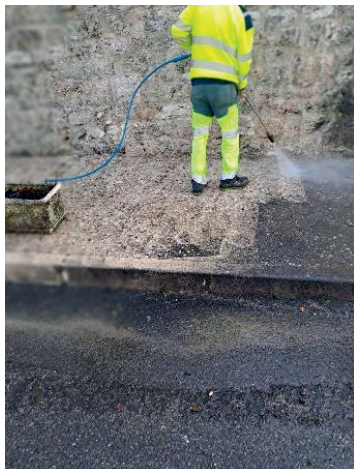
VIE COMMUNALE ET TRAVAUX

Un aperçu des travaux des agents municipaux....

- Fermeture sécurisée du côté de la salle des fêtes



- Nettoyage des abords de Castelnaud



- Réalisation de trottoirs et bordures à la gendarmerie



VIE COMMUNALE ET TRAVAUX

- Travaux d'élagage



- Nettoyage aux moulins



- Plantation à Boisse



- Pose des panneaux devant nos écoles



- Implantation, réalisation et pose de la clôture et du portail aux nouveaux vestiaires.
- Thierry Demougeot, agent technique à Castelnau, a souhaité partir pour travailler à la Mairie de Durfort Lacapelette. Nous le remercions pour ses années passées dans nos services. Nous lui souhaitons le meilleur à venir.

ALSH

Spectacle de clown :

Un grand bravo aux enfants de notre ALSH qui ont fait la première partie du spectacle de clowns offert par la municipalité et l'ALSH. Un public attentif et heureux de partager cette après-midi récréative avec des résidents de l'EHPAD et de la MAS clôturée par un goûter. Merci au directeur de l'ALSH et à ses animatrices qui ont fait en un temps record, un travail remarquable sur le thème du cirque.



Animation cerfs-volants :

Le 22 mai, l'ALSH a accueilli un passionné de cerfs-volants pour une journée coupée en 2 :

- Matin : Exposition et histoire du cerf-volant. Création collective de cerfs-volants
- Après-midi : Au stade du gymnase avec un soleil radieux, on a fait voler nos créations et mise en vol de cerfs-volants spectaculaires. C'était très chouette !



Projet savoir rouler à vélo :



Les enfants ont fini le 24 avril le 4^{ème} bloc avec une sortie en forêt. Ils ont pu apprendre les fondamentaux comme la sécurité sur la route, la préparation du vélo, le freinage et la capacité à rouler à plusieurs. A la fin de cette initiation, les enfants ont reçu une attestation qu'ils pourront accrocher dans leur chambre.



Un grand merci à l'association des parents d'élèves pour son aide sur l'encadrement.

Sortie pêche au lac de Lascabanes :



Nous sommes allés faire une initiation grâce à la fédération départementale du Lot.

Les enfants ont pu apprendre les différentes techniques de pêche et sortir de l'eau plus de 90 poissons.

Les enfants étaient comme des fous !



Animation à l'EHPAD :



Le 9 avril, les enfants de l'ALSH ont cherché avec les résidents 250 œufs bien cachés.

A la suite de cette recherche, dégustation des chocolats et goûter tous ensemble avec des grands sourires pour tout le monde

Vacances d'été :

Les prochaines vacances seront sous le thème des « Jeux Olympiques ». (Inscriptions jusqu'au 16 juin)

Au programme :

- 2 sorties extérieures
- 1 mini camp de 3 jours et 2 nuits pour les primaires
- Une décoration complète de l'ALSH sous les couleurs des anneaux et sports Olympiques
- Des animations culinaires
- Des sorties piscine
- Des activités sportives et culturelles
- 1 spectacle créé par les enfants et présenté le dernier jour en clôture des vacances
- 1 initiation de freestyle football
- Et plein d'autres activités très sympa



ALSH



CINELOT

Le Collectif cinéma à Castelnau, un maillon de la chaîne CINELOT

Un collectif de 5 citoyens œuvre afin de proposer à notre village une projection mensuelle. Avec le soutien de la mairie, ces passionnés du 7ème art apportent avec ferveur leur modeste contribution à l'animation du village. Retour sur sa création, ses actions, ses projets. Et CINELOT dans tout ça ?

« Travelling arrière »

2001 : Nathalie Dantoing et Colette Lérissé, soutenues par les Amis de la Maison Jacob, inaugurent le cinéma à Castelnau dans le cadre du réseau CINELOT <https://www.cine-lot.com/>. Elles s'occuperont des projections mensuelles durant 11 ans.

2012 : Solange Bilbaut adjointe à la Culture et Marie Claude Andrieu qui venait de quitter l'office de tourisme ont cherché autour d'elles des personnes aimant le cinéma et souhaitant organiser des séances. Ainsi le « Collectif cinéma » de Castelnau voit le jour. Composé de bénévoles, il est en charge de la programmation, de l'organisation des séances adultes et jeunesse et de toute manifestation autour du cinéma.

« La vérité si je mens »

Ces séances sont régies par une convention annuelle liant la Mairie à la Fédération des Foyers Ruraux du Lot, pour sa branche cinéma : CINELOT.

Ainsi, la mairie, assure :

- Le complément de financement des séances (conjointement avec la Communauté de Communes du Quercy Blanc et des spectateurs),
- Les frais administratifs et de petites fournitures,
- Les goûters des séances jeunesse,
- La mise à disposition des moyens et personnels de la mairie.
- Des panneaux d'affichage dédiés.

Nous remercions la mairie de Castelnau Montratier pour leur soutien en le subventionnant auprès de la Fédération des foyers ruraux du Lot.

« Arrêt sur image »

2024 : Ce collectif dont les membres vont se renouveler au fil du temps compte aujourd'hui 5 personnes et se réunit une fois par mois.

Les projections :

Séances adultes : les 4èmes mardis du mois

- À 20h30 en hiver, à 21h de mai à septembre.
- Dans la salle de la mairie, et dans la cour de l'école, en juillet et août avec repli en salle de la mairie en cas de mauvais temps.

En hiver : les séances sont précédées d'une présentation du film. Elles sont clôturées par une collation offerte, proposant ainsi la possibilité de poursuivre la soirée de manière conviviale et d'échanger sur le film.



Séances jeune public pendant les petites vacances : en partenariat avec L'ALSH (Accueil de Loisirs **S**ans **H**ébergement) Un goûter est offert. Ces projections sont ouvertes à tous.

Les tarifs : Adultes : 4€ pour les abonnés (20€ l'abonnement annuel) sinon 6€ Enfants : 3€

Les chiffres 2023

- 16 séances, 443 entrées, chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. On constate que ce sont les films « Art et Essais » qui ont été les plus attractifs.
- Castelnau est le bon élève des cinq lieux de projections du Quercy blanc avec un nombre de spectateurs plus important. (Merci et félicitations à notre public !)

« Et la tendresse ? Bordel ! »

Sensible aux remarques relatives à l'inconfort des sièges, notre collectif a entamé une étude avec la mairie (acquisition de nouveaux sièges).

Dans cet esprit, nous avons entrepris une réflexion plus profonde, visant à doter la commune d'une vraie salle de spectacle. Cette salle, dans l'esprit de la salle Communautaire de Lalbenque ou La Halle de Limogne aurait pour vocation d'accueillir, non seulement des projections cinématographiques, mais également des spectacles de danse, de théâtre, des conférences Une réunion avec la mairie et les diverses associations a eu lieu pour évoquer ce besoin.

« Travelling avant »

Nous travaillons sur un « week-end cinéma » sur le thème de la « **lumière** » la seconde quinzaine de novembre, avec la projection de 4 films. Ce projet reste à confirmer.

« En avoir ou pas »

Assister à une séance à Castelnau c'est soutenir l'activité culturelle de votre village, lutter contre la désertification des campagnes, visionner des films en haute définition sur grand écran avec une très bonne qualité sonore et partager un moment de convivialité avec d'autres cinéphiles. C'est aussi soutenir le projet de salle de spectacle. Alors, ce mardi, canapé ou grand écran ?

Les prochaines projections : 28 mai « La ruse » et 25 juin « Scandaleusement vôtre ».

Des idées pour faire avancer le cinéma à Castelnau ?

Contact : collectifcinema.castelnau@mouvement-rural.org

INFOS EN VRAC

• Pigeons :

Merci de signaler en mairie la présence de pigeons nichés dans vos combles. Nous cherchons à estimer la population de pigeons sur la commune de Castelnau qui cause de nombreux dégâts sur les toitures, passage de rues... Cela nous permettrait aussi de localiser leurs dortoirs.

- Deux **nouveaux défibrillateurs** ont été installés dans Castelnau. Un au centre de santé et l'autre au stade de rugby.
- Suite aux remarques concernant la **sécurité de la halle des sports**, une remise aux normes complète des installations électriques a été réalisée.
- Au vu du succès grandissant des adhérents pour le **Badminton**, de nouveaux tracés de terrains ont été faits dans le gymnase.
- Les **travaux de peinture** sur la vierge de Divillac seront réalisés au mois de juin.
- Une **boîte à lire** a été installée sur la place.



- Afin de réaliser des **économies de chauffage dans l'église de Castelnaud**, il a été décidé de mettre en place un tapis chauffant, les travaux seront réalisés dans quelques mois.
- La **mairie a vendu la maison** qui servait de cabinet médical.
- Désormais, la **salle de réception située aux vestiaires de Moussur** est à la location : 100 € pour les Castelnaudais, 200 € pour les extérieurs. S'adresser à la mairie pour les modalités.
- Un **nouveau panneau d'affichage pour CinéLot** a été installé devant l'école.



• Zone bleue

Après concertation avec les commerçants de la rue Clémenceau et leur association, la municipalité a décidé de modifier les règles de stationnement à partir du **13 mai 2024**.


Le stationnement de la « grand rue » sera désormais en zone bleue avec disque pour une durée limitée à **20 minutes entre 8h00 et 19h30**, sauf dimanches et jours fériés.

Cette mesure vise à favoriser l'activité des commerces sans pénaliser les résidents. Les disques bleus sont mis à votre disposition gratuitement au secrétariat de la mairie et dans les commerces de la rue Clémenceau.

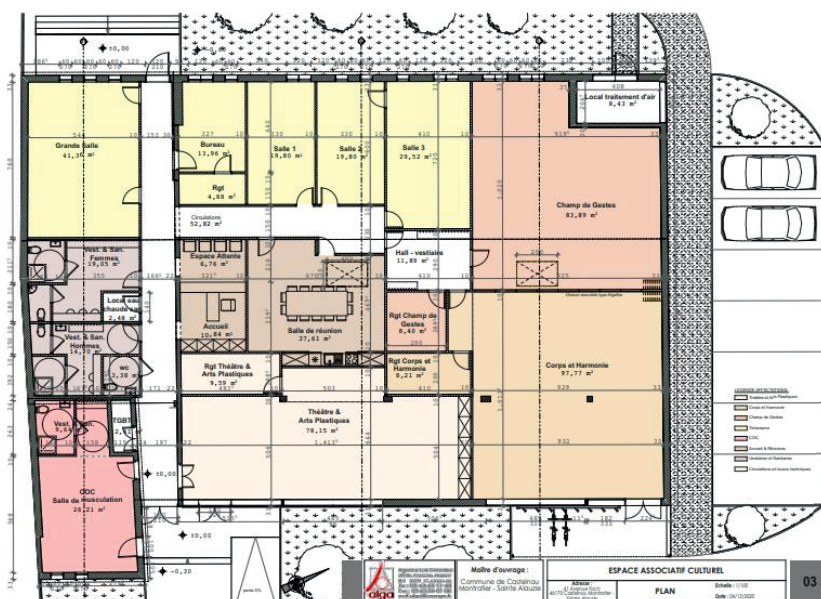
Comptant sur votre civilité, la municipalité vous remercie de respecter ces nouvelles règles.



www.castelnaud-montratier.fr

 Stationnement zone bleue : durée maximum 20 minutes.

- **Démarrage des travaux à l'ancien « SPAR »** pour la réalisation de la salle multiculturelle qui regroupera les associations sportives « Champs de gestes et Corps et harmonie », ainsi que Tinte âme Art et le théâtre. Les premiers appels d'offres ont été validés



Des nouvelles du Projet A Implication Citoyenne :

C'est un bel engouement pour cette première édition et nous remercions tous les contributeurs.

Le samedi 25 mai a eu lieu une réunion de présentation : 20 projets ont été proposés par les habitants et plus d'une quarantaine par les collégiens

La première partie a été consacrée à la présentation des divers projets, suivi d'un travail en ateliers et un temps de restitution des thématiques dégagées. Il a été convenu deux autres temps de travail entre la mairie et les habitants pour arriver au choix du ou des projets par le conseil municipal du mois d'octobre, ce qui permettra l'aboutissement final de la réalisation.

Nous vous communiquerons toutes les dates lorsqu'elles seront choisies.



OPAH

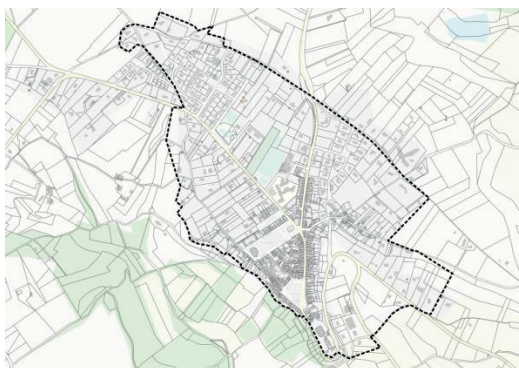
La commune de Castelnau-Montratrier s'est donnée pour priorité la rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique dans les logements privés.

La mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en lien avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et le département du Lot a été identifiée comme l'un des leviers opérationnels pour accompagner les ménages dans l'amélioration et l'adaptation de leurs logements.

Quatre thématiques principales d'actions ont été identifiées pour répondre aux problématiques du territoire :

- Améliorer les conditions d'habitat des propriétaires occupants (lutte contre l'habitat indigne et très dégradé)
- Favoriser les rénovations énergétiques
- Adapter les logements à l'âge et au handicap
- Développer et améliorer le parc locatif social

Pour répondre à ces enjeux et susciter la décision d'engager les travaux en minimisant le reste à charge pour le propriétaire, la commune de Castelnau-Montratrier souhaite aider financièrement les propriétaires en complément des aides versées par l'Anah et par le département du Lot. Les aides financières versées par la commune de Castelnau-Montratrier s'adressent aux bénéficiaires d'une notification de subvention délivrée par l'Anah. Les conditions d'octroi d'une subvention par l'Anah sur le territoire du Lot sont disponibles sur <https://www.anah.gouv.fr/>



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Un peu d'histoire :

Avant la révolution, c'est l'église catholique qui prend en charge les actions en faveur des pauvres. La déclaration des droits de l'homme et des citoyens fait apparaître le principe « d'assistance » comme un devoir de l'état et un droit pour le citoyen.

Le CCAS peut apporter une aide, un soutien aux personnes en difficultés, aux familles, aux personnes âgées, handicapées ou en situation précaire.

En liaison étroite avec l'institution publique, Madame Carole Stadelwieser, assistante du service social polyvalent peut vous recevoir afin d'établir un dossier d'aide auprès du CCAS, du département et faire les démarches auprès des divers organismes : EDF, SAUR et autres...

La commission du CCAS de Castelnau a voté des subventions pour 2024 aux organismes tels que les Restos du Cœur, la banque alimentaire, le Secours Populaire et d'autres organismes dont les bénévoles mènent des actions auprès de personnes en milieu hospitalier.

Actuellement et depuis janvier 2022, quelques colis de la banque alimentaire sont livrés à des familles de la commune de Castelnau.

VILLAGE D'ACCUEIL DES VÉHICULES D'ÉPOQUE



Samedi 12 Mai a eu lieu la remise des panneaux « Village d'Accueil des Véhicules d'Époque » attribués par l'association Française des Véhicules d'Époque.

Ce label a été créé pour valoriser les collectivités engagées dans le développement touristique automobile, une opportunité pour faire connaître et promouvoir notre village à travers ce patrimoine roulant.

Messieurs Marin, Maire de la commune, Bernard Faucher, délégué régional de la FFVE, Eric Verhaest, Président du SACAR, ont remercié l'ensemble des propriétaires de ces belles voitures.

65 étaient exposées, et une belle éclaircie a permis de réunir beaucoup de monde autour du verre de l'amitié.

Nous renouvelons nos chaleureux remerciements à Lysiane Clary Conseillère Municipale grâce à son investissement sans faille.

Si vous souhaitez faire étape à Castelnau-Montratrier
avec des véhicules anciens, voici quelques informations :



Le charmant village de Castelnau-Montratrier se situe dans le sud du Lot, à la frontière du Tarn-et-Garonne dans le Quercy Blanc. Perché sur un éperon rocheux, la cité médiévale fondée au XIIe siècle se caractérise par sa place aux arcades, son église St-Martin de style romano-byzantin avec sa coupole qui rappelle celle du sacré cœur de Montmartre et ses 3 moulins alignés sur une crête au dessus du village.

Informations pratiques

- Mairie : 0565219421
<https://www.castelnaumontratrier.fr>
- Office du tourisme
<https://www.cahorsvalléedulot.com>
- SACAR Sainte-Alauzie Club Auto-Retro
<https://www.facebook.com/ClubSACAR>
- Marché dominical le dimanche matin
- Marché des producteurs en juillet et août
(Les mercredis de 17h à 2h)

Cafés/Restaurants

- « Le 17 » 0565229552
- « Le Bardouquet » 0565212814

Garages

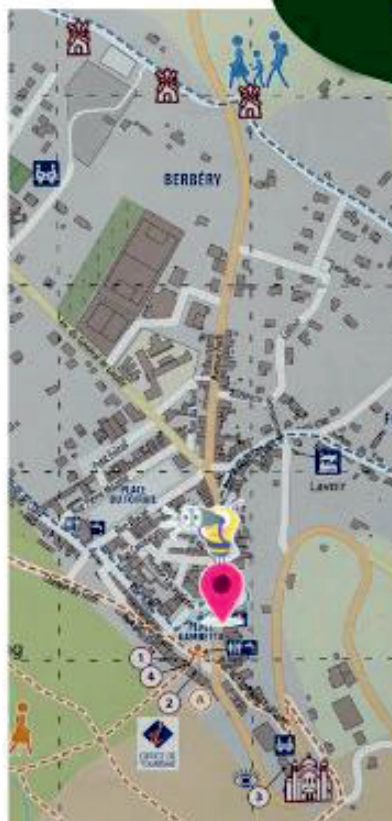
- Garage NICOLAS 0565219323
- Garage GAUZIN 0565219473
- Garage TOP MECA 0565219241

Sites touristiques proches dans le Lot

Moulin de Boisse, Cahors et la vallée (vignobles), Montcuq, St-Cirq Lapopie, Grottes Pech Merle, Phosphatières Cloup d'Aural (Bach), plage Ptérosaures (Crayssac), le Gouffre De Padirac, Rocamadour.

Lieu d'exposition

Place Gambetta



Pour toute demande

Mairie de Castelnau-Montratrier
0565219421
mairie@castelnaumontratrier.fr



Fête Nationale

Cette année encore la municipalité, l'amicale des sapeurs-pompiers et le comité d'animation vous proposent une grande fête le **SAMEDI 13 JUILLET**.

19h 00 Ouverture de la fête avec « Bubble band »

22h00 Concert gratuit avec « Les Flagrants Délires » Suivi du feu d'artifice offert par la municipalité.

Un DJ clôturera la soirée - Restauration sur place.

Nous vous attendons nombreux

Dimanche 14 juillet Cérémonie au Monument aux Morts à 11h

FÊTE DU 14 JUILLET
Au Stade du Collège
de CASTELNAU-MONTRATIER,
le **Samedi 13 Juillet**

19h : Restauration au
stade du collège

De 19 h à 3h : Animations
musicales - "Bal des
pompiers"

19h
Animation musicale
Apéro

21h30
Entrée libre
Flagrants Délires

23h30 : Feu d'artifice
Apéro musical
Flagrants Délires
DJ Seb

Pôle de Santé ... toute l'histoire.

Du fait de l'importance du sujet Pôle de Santé et en réaction aux « On dit que ... », aux « il paraît que ... » qui se multiplient et n'apportent que de la confusion, il nous semble primordial d'apporter des informations précises et claires sur le sujet.

Nous avons été élus au printemps 2020. Le risque de désertification médicale menaçait fortement notre village et les villages alentours. Ce sujet a donc été notre première préoccupation.

Nous avons 2 médecins sur 3 qui étaient très proches de la retraite et le troisième qui avait fait comprendre qu'il ne resterait pas seul. Contrairement à d'autres villages ces 3 médecins, par choix personnel, n'avaient jamais accueilli d'internes. Or, dans une grande proportion, les internes s'installent dans les villages où ils ont fait leur stage.

Heureusement, une des 3 médecins nous a proposé de mettre en place un centre de santé avec des médecins salariés en nous présentant une jeune médecin qui accepterait d'intégrer ce futur centre de santé. La municipalité a immédiatement adhéré à la Fédération Nationale des Centres de Santé.

La santé étant une compétence Intercommunale le projet de centre de santé a, dès octobre 2020, été désigné projet prioritaire au sein de la Communauté de Communes.

L'équipe de soins primaires (composée de la médecin, des infirmiers, des pharmaciennes et d'une kinésithérapeute), la Communauté de Communes et la municipalité, ensemble, ont travaillé à la création de ce centre de santé pendant plusieurs mois. Ce travail a abouti à :

- La création de l'association « Santé en Quercy Blanc » qui gèrera le centre de santé (lien avec la CPAM, gestion financière, gestion du personnel, salaires, embauches...) octobre 2021
Le Conseil d'administration étant composé de 4 membres de l'équipe de soins primaires, 3 élus et 2 membres d'associations sensibles à la santé.
- La validation de la création du Centre de Santé auprès de l'ARS fin juin 2022.

Pendant le même temps, malgré le fait que la santé soit une compétence intercommunale, par souci de rapidité et pour que les locaux soient disponibles fin juin 2022 au moment où notre nouvelle médecin serait officiellement diplômée, c'est la municipalité qui a réalisé l'aménagement d'une partie des locaux de l'ancien EHPAD en 2 cabinets de médecin, un accueil, une salle de repos et une salle d'attente. Tous les frais de fonctionnement concernant les fluides (eau, fioul) et électricité sont à la charge de la municipalité.

Le projet d'un centre de santé, composé de 4 cabinets, pouvant accueillir 4 médecins, ainsi que des cabinets pour les métiers de santé libéraux restait une priorité de l'intercommunalité.

Après plusieurs études, le projet définitif devait être localisé dans les locaux de l'ancien EHPAD en face du centre de santé actuel. La localisation de ce projet avait reçu à l'unanimité l'aval de l'équipe de soins primaires.

Au début de cette année, à l'initiative du président de la Communauté de Communes, un nouveau projet a été proposé à l'équipe de soins primaires. Après divers échanges, ce nouveau projet a été présenté par 2 représentants de l'équipe de soins primaires lors du conseil municipal du 15 mai dernier.

Le nouveau projet consiste en la construction d'un bâtiment unique hébergeant dans les mêmes locaux les médecins salariés et les autres métiers de santé libéraux, sur le terrain de 3000 m2 proche de la piscine que la municipalité a acheté récemment en prévision de la construction par la communauté de communes d'une nouvelle crèche en 2026 (la crèche actuelle ne serait plus conforme aux nouvelles normes en 2026).

La municipalité va rédiger une proposition de délibération qui ira dans le sens de la demande de l'équipe de soins primaires et mettre cette délibération au vote lors du prochain conseil prévu le 27 juin 2024.

Voilà où nous en sommes.

C'est un peu long, mais le plus complet possible au moment de la rédaction du bulletin.

Souhaitant que chacun et chacune, puisse retrouver un peu de bienveillance sur un sujet qui, en fait, nous rassemble toutes et tous.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le coin des associations

Cet espace est dédié à toutes les associations Castelnaudaises qui souhaitent donner une petite info.

- **Chemin des Arts'cades - L'art dans la rue** vous invite à venir découvrir les œuvres éphémères de quarante artistes exposées sur les murs, dans les rues du village. Pour cette 7ème édition les enfants des écoles ont été invités à participer au thème "Forêts". A voir en toute liberté quand bon vous semble du 1er juillet au 30 septembre et même après...

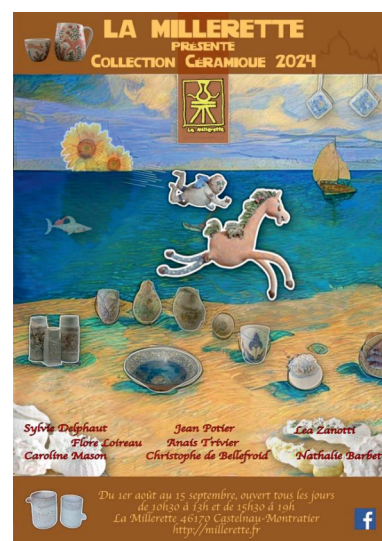
- **L'association Corps et Harmonie** existe maintenant depuis 40 ans, forte de 114 adhérents ! Au fil des ans, elle a beaucoup évolué et aujourd'hui nous proposons 8 différents cours tout au long de la semaine :
- Lundi Step et pilâtes
 - Mardi entretien musculaire
 - Mercredi gym douce et Qi Qong
 - Jeudi stretching et renforcement musculaire
 - Vendredi yoga

Les adhérents ont la possibilité de tester ces sports tout le mois de septembre. Nous serons présents au forum des associations début septembre pour les inscriptions. A la rentrée prochaine, nous proposerons également un cours de Marche Nordique. Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous écrire à : corpsetharmonie46@gmail.com

Sportez-vous bien ! Mado Capello, Présidente de Corps et Harmonie

Depuis une vingtaine d'années, **l'association La Millerette** ouvre ses portes durant l'été pour accueillir 5 à 10 céramistes découverts au gré de voyages à travers la France. Le but de notre association est de faire découvrir les techniques céramiques : faïence, terre vernissée, grès, porcelaine...et d'aider les potiers à faire connaître leur travail. Cette année la galerie sera ouverte exceptionnellement à partir du 1^{er} Août jusqu'au 15 Septembre. Elle accueillera huit exposants dont les noms figurent sur l'affiche ci jointe.

Geneviève et Claude LAGARDE





Champ de Gestes, association de danse et de la méthode Feldenkrais à Castelnau-Montratier, finit ses cours de danse hebdomadaire fin juin pour les reprendre début septembre. Les cours de Feldenkrais se poursuivront pendant l'été, l'occasion pour vous d'essayer la méthode ! Du 12 au 17 août, un stage de danse classique ados-adultes vous est proposé à la salle de danse de Montcuq. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information. Fabienne Sutter : 06 32 16 55 05 Christel Foucault : 06 32 98 47 49 champdegestes@gmail.com

22 et 23 juin 2024 : Journées du patrimoine de pays et des moulins (JPPM)

A l'initiative de l'ACCCM, cinq des associations de la commune à vocation culturelle, patrimoniale et de loisir vont unir leurs objectifs et énergies pour participer aux JPPM de 2024.

Le samedi 22 juin à 14 heures, organisée par l'AMBC et Chemins en Quercy, une randonnée pédestre commentée sur le patrimoine rencontré de Boisse à Saint-Anthet. Départ du moulin de Boisse et arrivée à l'église de Saint-Anthet à la rencontre des Amis de l'église. A 17 h 30 concert au Causse, Vieux Saint-Anthet, par les associations Musicarpège et Causse toujours. La reprise de l'illumination du moulin à vent de Boisse par l'AMBC clôturera la journée ; il sera éclairé de la tombée du jour à minuit pendant tout l'été.



Dimanche 23 juin, à partir de 14 h 45, mise au vent du moulin de Boisse, suivie des visites commentées jusqu'à 18 h et, s'il y a du vent, démonstration de mouture.

PRATIQUE

FESTIVITES 2024

sur la commune de CASTELNAU-MONTRATIER

22 juin	Inauguration des vestiaires au stade de Moussur
	Fête de la Saint Jean au moulin
27 juin	Concours de pétanque régionale (club du Bel Age) foirail
28 juin	Spectacle fin d'année APE
29 juin	Fête du COC (club de rugby)
Juillet-août	Marchés des producteurs place Gambetta tous les mercredis soir à partir de 17h00
13 juillet au soir	Fête du 14 juillet sur le terrain du gymnase
4 août	Fête de Saint Aureil
11 août	Fête du vin place Gambetta
12 août	Concert "rencontres musicales européennes" Place Gambetta
14 et 15 août	Fête de Boisse
17 et 18 août	Fête de Sainte Alauzie
29, 30, 31 août	Journées Phil'Anthrope sur le foirail
1 septembre	Forum des associations Place Gambetta
7au 10 novembre	Fête de la Saint Martin Place Gambetta et salle des fêtes
15 décembre	Marché de Noël Place Gambetta

TITRES SECURISES

J'ai besoin d'une Carte nationale d'identité ou d'un Passeport Comment faire ?

1/ Réaliser une pré-demande sur le site Internet ANTS (<https://ants.gouv.fr/>) et imprimer la feuille récapitulative ou au moins récupérer le numéro.

2/Prendre rendez-vous uniquement en ligne sur le site de la mairie de Castelnaud-Montratier mairie@castelnaudmontratier.fr. ou toutes mairies disposant du dispositif de recueil.

Fournir les pièces suivantes :

1/ Un acte de naissance de moins de 3 mois délivré par la Mairie du lieu de Naissance seulement si cette dernière n'est pas rattachée à COMEDEC ou en cas de perte. Dans tous les cas, connaître la filiation (nom + prénoms + date et lieu de naissance de vos parents).

2/ Une Photo d'identité conforme aux normes officielles et de moins de 6 mois prise chez un photographe ou photomaton (photo scolaire refusée).

3/ Un justificatif de domicile.(impôts, factures électricité, eau, téléphone de moins de 1 an) + une attestation sur l'honneur si l'adulte est hébergé chez un tiers et la carte d'identité originale de l'hébergeur.

4/ **L'ORIGINAL** de la carte nationale d'identité périmée ou le **passport** périmé, pour ce dernier prévoir en plus **L'ORIGINAL** (Carte d'identité en cours de validation si possible).

5/ Un timbre fiscal de :

- **86 € pour les ADULTES**

- **42€ pour les ENFANTS de + de 15 ans- 17€ pour les enfants de - de 15 ans.**

Vous pouvez vous les procurer soit :

Dans un bureau de tabac équipé

- En ligne sur timbres.Impôts

(<https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>) - Achat en même temps que la pré-demande

Pour les enfants mineurs : Présence obligatoire de l'enfant lors du dépôt de la demande.

AVEC GARDE ALTERNÉE

- S'il y a SÉPARATION ou DIVORCE : fournir le jugement.

- Autorisation parentale (des 2 parents et originaux CNI des deux parents).

- Justificatif de domicile des 2 parents + CNI des 2 parents.

Pour les majeurs vivants chez leurs parents :

- Attestation sur l'honneur de domicile des parents.

- Originaux CNI parents.

- Justificatif de domicile des parents. (Factures téléphone, électricité, impôts.)

En cas de perte : Déclaration de perte à télécharger et remplir (<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/14011>) qui sera à joindre à votre dossier quel que soit le titre concerné

+ un timbre fiscal de 25 € uniquement pour les CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ que vous aurez réglé directement sur le site de l'ANTS ou en bureau de tabac.

En cas de VOL: Déclaration de vol à faire à la gendarmerie quel que soit le titre + 25€ de timbre fiscal à acheter comme en cas de perte et uniquement pour les CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ.



Fais comme chez TOIT

Issu d'une longue histoire commencée dès 1924 par la création de la Ligue nationale contre le taudis, le mouvement SoliHa (Solidaires pour l'Habitat), est présent dans la totalité des départements et sur les DOM-TOM. Il porte dans ses gènes l'expertise habitat vouée aux familles les plus modestes. Dans le Lot, l'association SoliHa Lot est basée à Cahors, 64 Boulevard Gambetta. Reconnue « association d'intérêt général », et est subventionnée par le Conseil Départemental du Lot. Les conseils et accompagnements qu'elle prodigue sont dénués de tout intérêt financier ou politique et l'on peut s'adresser à elle en toute confiance.

L'idée est simple : les propriétaires en possession d'une chambre inoccupée et prêts à la louer quelques semaines se manifestent auprès de SOLIHA via une plateforme en ligne, et **SOLIHA s'occupe de tout** : visite de la chambre en amont, état des lieux, signature du bail, médiation... Ce dispositif, appelé « **Fais comme chez TOIT** », totalement sécurisé et rassurant pour les deux parties, offre de multiples avantages :

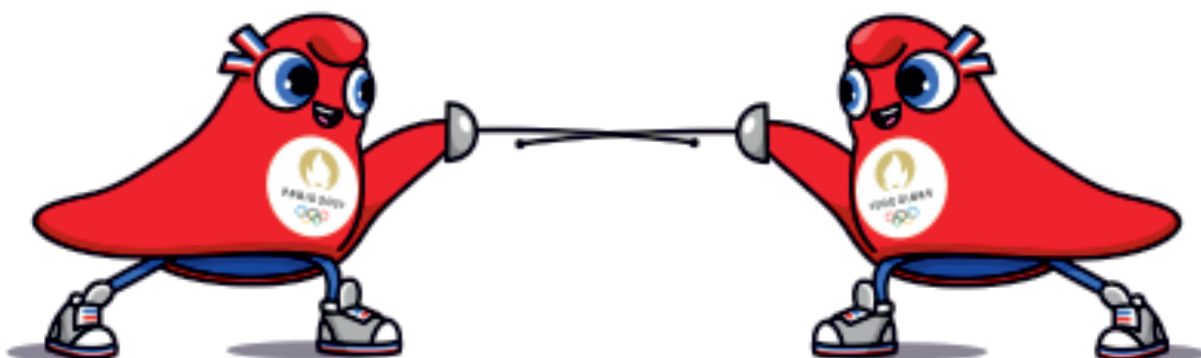
- Il permet à des saisonniers, alternants, stagiaires ou toutes personnes travaillant de **leur** faciliter l'accès à un hébergement adapté et à moindre coût dans le département du Lot.
- Il permet à des employeurs de saisonniers, des entreprises, de **recruter plus facilement** sur le département.
- Il permet à des propriétaires de logements sous-occupés de générer un **revenu supplémentaire** en louant une partie de leur logement.
- Il permet à des personnes isolées de **rompre l'isolement** par une cohabitation temporaire.

A ce jour, nous disposons de 85 hébergements sur tout le Département et 70 binômes ont été réalisés depuis juin dernier.

Les retours d'expériences sont positifs par :

- Le côté financier accessible
- La qualité des hébergements proposés
- L'encadrement et la médiation par l'animatrice
- Les rencontres humaines qui se créent.

Contact : Tiphaine ROBEDA, tél 07.56.41.74.10



Vous êtes propriétaire de votre maison, les enfants sont partis et leurs chambres ne sont plus occupées.

Mais vous continuez à payer les charges, taxes foncières et d'habitation, pour cette grande maison que vous ne quitteriez pour rien au monde...

Vous pouvez augmenter vos revenus en louant occasionnellement une chambre à un jeune qui a trouvé un job dans le département mais ne trouve pas de logement.

SOLIHA, association reconnue d'intérêt général, vous accompagne dans ce dispositif.

AVEC VOUS, NOUS CIBLONS LES JEUNES QUI CORRESPONDENT LE MIEUX À VOTRE OFFRE.

- Nous assurons la visite de la chambre
- Nous constituons le dossier locatif
- Nous réalisons les états des lieux d'entrée et de sortie
- Nous organisons la signature du bail
- Nous fixons les modalités de paiement de la redevance (loyer + charges)
- Nous réalisons une médiation si besoin

Vous améliorez votre quotidien par un revenu complémentaire de 250 à 350 euros par mois.



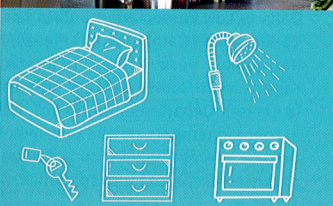
Vous participez à une « action solidaire », en permettant à un jeune d'être logé dans de bonnes conditions toute la durée de son contrat de travail.



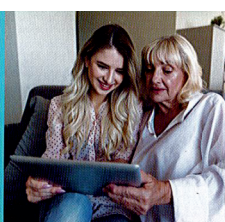
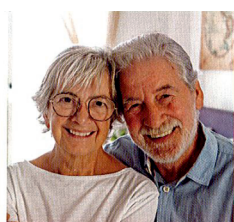
Vous pouvez partager de beaux moments...



FAIS COMME CHEZ TOIT



La chambre que vous proposez doit faire au minimum 9m², avoir une fenêtre. Elle doit être meublée et doit pouvoir se fermer à clé. Le jeune doit pouvoir disposer d'un coin cuisine et d'une salle de bains, privée ou partagée.



Si vous êtes tenté par cette expérience solidaire et intergénérationnelle,

Contactez SOLIHA, au **05 65 35 81 33**
Ou via la plateforme « **faiscommecheztoit.fr** »

Il ne vous en coûtera que la cotisation à notre association, soit **30 € par an**.



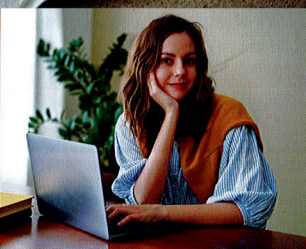
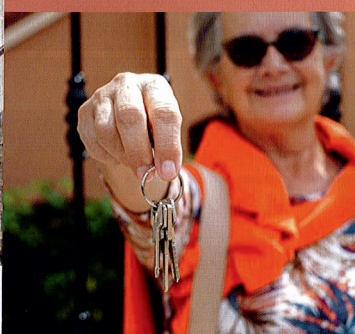
Issu d'une longue histoire commencée dès 1924 par la création de la Ligue nationale contre le taudis, le mouvement SoliHa (Solidaires pour l'Habitat), est présent dans la totalité des départements et sur les DOM-TOM.

Il porte dans ses gènes l'expertise habitat vouée aux familles les plus modestes.

Dans le Lot, l'association SoliHa Lot est basée à Cahors, 64 bd Gambetta, et à Figeac, 1 Place Vival. Reconnue « association d'intérêt général », l'association SoliHa Lot est subventionnée par le Conseil Départemental du Lot. Les conseils et accompagnements qu'elle prodigue sont dénués de tout intérêt financier ou politique et l'on peut s'adresser à elle en toute confiance.



Vous êtes **PROPRIÉTAIRE** et vous avez **UNE CHAMBRE INOCCUPÉE ?**



Vous souhaitez la **RENTABILISER EN LA LOUANT** à un jeune saisonnier, étudiant en alternance, stagiaire ?

L'association SOLIHA vous accompagne et sécurise le dispositif de location durant toute la durée de celle-ci.

FAIS COMME CHEZ TOIT

Projet soutenu par
Fondation de France

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TERRES DE SAISONS
partenaire

Conception : Loucatyou.com - Impression : Boissor Imprimerie - 46140 Luzech - Ne pas jeter sur la voie publique



Transporteur	RAYNAL Voyages
Service	880
Type de ligne	SRO commerciale
Intitulé	Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie - Cahors

Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie --> Cahors

SCOLAIRE		LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
VACANCES SCOLAIRES		LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
ÉTÉ		LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
Communes	Points d'arrêt			
Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie	Bourg	06:35	07:40	13:10
Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie	Av. Foch Embt Gymnase	06:37	07:42	13:12
Saint-Paul-Flaugnac	Flaugnac - Embt D19	06:44	07:49	13:19
	RD19 x Embt La Vayssière	06:50	07:55	13:25
	Ventailac RD47	06:55	08:00	13:30
Le Montat	Les Tuileries	07:00	08:05	13:35
Le Montat	Lacoste	07:01	08:06	13:36
Le Montat	Lycée agricole	07:02	08:07	13:37
Le Montat	Embt Salle des Fêtes	07:03	08:08	13:38
	La Beyne - Carrefour	07:10	08:15	13:45
	Chartreuse	07:14	08:19	13:49
	Octroi - Pont Louis Philippe	07:15	08:20	13:50
	Gare*	07:20	08:25	13:55
	De Gaulle	07:23	08:28	13:58

**correspondance avec le 0191 Navette Terre Rouge*

**correspondance avec le 0192 Navette Le Montat*

Cahors --> Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie

SCOLAIRE		LMMeJV	Me	LMMeJV	LMMeJV
VACANCES SCOLAIRES		LMMeJV	-	LMMeJV	LMMeJV
ÉTÉ		LMMeJV	-	LMMeJV	LMMeJV
Communes	Points d'arrêt				
Cahors	Gare*	12:20	12:30	17:30	18:30
Cahors	De Gaulle	12:23	12:33	17:33	18:33
Cahors	Octroi - Pont Louis Philippe	12:28	12:38	17:38	18:38
Cahors	Chartreuse	12:29	12:39	17:39	18:39
Cahors	La Beyne - Carrefour	12:33	12:43	17:43	18:43
Le Montat	Embt Salle des Fêtes	12:40	12:50	17:50	18:50
Le Montat	Lycée agricole	12:41	12:51	17:51	18:51
Le Montat	Lacoste	12:42	12:52	17:52	18:52
Le Montat	Les Tuileries	12:43	12:53	17:53	18:53
Pern	Ventailac RD47	12:48	12:58	17:58	18:58
Pern	RD19 x Embt La Vayssière	12:53	13:03	18:03	19:03
Saint-Paul-Flaugnac	Flaugnac - Embt D19	12:59	13:09	18:09	19:09
Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie	Av. Foch Embt Gymnase	13:06	13:16	18:16	19:16
Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie	Bourg	13:08	13:18	18:18	19:18

**correspondance avec le 0191 Navette Terre Rouge*

**correspondance avec le 0192 Navette Le Montat*

Date d'effet : 01-02-2024

880

CASTELNAU-MONTRATIER - CAHORS

CASTELNAU-MONTRATIER > CAHORS

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV
PÉRIODES SCOLAIRES		●	●	●
PETITES VACANCES		●	●	●
ÉTÉ		●	●	●
CASTELNAU-MONTRATIER	Bourg	06:35	07:40	13:10
	av. Foch Embt Gymnase	06:37	07:42	13:12
SAINT-PAUL-FLAUGNAC	Flaugnac x Embt RD19	06:44	07:49	13:19
PERN	RD19 x Embt Lavayssière	06:50	07:55	13:25
	Ventaillac RD47	06:55	08:00	13:30
LE MONTAT	Les Tuileries	07:00	08:05	13:35
	Lacoste	07:01	08:06	13:36
	Lycée Agricole	07:02	08:07	13:37
	Embt Salle des Fêtes	07:03	08:08	13:38
CAHORS	La Beyne - Carrefour	07:10	08:15	13:45
	Chartreuse	07:14	08:19	13:49
	Octroi Pont Louis Philippe	07:15	08:20	13:50
	Gare SNCF	07:20	08:25	13:55
	De Gaulle	07:23	08:28	13:58

CAHORS > CASTELNAU-MONTRATIER

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	Me	LàV	LàV
PÉRIODES SCOLAIRES		●	●	●	●
PETITES VACANCES		●	●	●	●
ÉTÉ		●	●	●	●
CAHORS	Gare SNCF	12:20	12:30	17:30	18:30
	De Gaulle	12:23	12:33	17:33	18:33
	Octroi Pont Louis Philippe	12:28	12:38	17:38	18:38
	Chartreuse	12:29	12:39	17:39	18:39
	La Beyne - Carrefour	12:33	12:43	17:43	18:43
LE MONTAT	Embt Salle des Fêtes	12:40	12:50	17:50	18:50
	Lycée Agricole	12:41	12:51	17:51	18:51
	Lacoste	12:42	12:52	17:52	18:52
	Les Tuileries	12:43	12:53	17:53	18:53
PERN	Ventaillac RD47	12:48	12:58	17:58	18:58
	RD19 x Embt Lavayssière	12:53	13:03	18:03	19:03
SAINT-PAUL-FLAUGNAC	Flaugnac x Embt RD19	12:59	13:09	18:09	19:09
CASTELNAU-MONTRATIER	av. Foch Embt Gymnase	13:06	13:16	18:16	19:16
	Bourg	13:08	13:18	18:18	19:18

882

MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC - CAHORS

MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC > CAHORS

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV
PÉRIODES SCOLAIRES		●	●	●
PETITES VACANCES		●	●	●
ÉTÉ		●	●	●
MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC	Bourg	06:45	07:45	13:05
	Parking St-Jean	06:50	07:50	13:10
BARGUELONNE-EN-QUERCY	St Daunès - Bourg	06:53	07:53	13:13
	St Pantaléon - La Bascule	06:56	07:56	13:16
	St Pantaléon - Camping St-Martial	07:00	08:00	13:20
CAHORS	La Beyne - Carrefour	07:17	08:17	13:37
	Chartreuse	07:21	08:21	13:41
	Octroi Pont Louis Philippe	07:22	08:22	13:42
	Gare SNCF	07:29	08:29	13:49
	De Gaulle	07:33	08:33	13:53

CAHORS > MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	Me	LàV	LàV
PÉRIODES SCOLAIRES		●	●	●	●
PETITES VACANCES		●	●	●	●
ÉTÉ		●	●	●	●
CAHORS	Gare SNCF	12:20	12:35	17:30	18:35
	De Gaulle	12:24	12:39	17:34	18:39
	Octroi Pont Louis Philippe	12:31	12:46	17:41	18:46
	Chartreuse	12:32	12:47	17:42	18:47
	La Beyne - Carrefour	12:36	12:51	17:46	18:51
BARGUELONNE-EN-QUERCY	St Pantaléon - Camping St-Martial	12:53	13:08	18:03	19:08
	St Pantaléon - La Bascule	12:57	13:12	18:07	19:12
	St Daunès - Bourg	13:00	13:15	18:10	19:15
MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC	Bourg	13:04	13:19	18:14	19:19
	Parking St-Jean	13:09	13:24	18:19	19:24

Service intercommunal
En partenariat avec la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée

TRANSPORT
A LA DEMANDE 2024

Communauté de communes du Quercy Blanc

Ligne 1 - Secteur Montcuq-en-Quercy-Blanc > Cahors
Ligne 2 - Secteur Castelnau-Montrâtier > Cahors

Réservations - Nouveauté 2024 ! :
Pour bénéficier du service, aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de faire une réservation auprès de la centrale de réservation de la Région :
0 805 608 100 Service & appel gratuits
Les réservations peuvent être effectuées aux horaires suivants :
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
- La réservation pour le lendemain devra s'effectuer au plus tard la veille du déplacement jusqu'à 16h00 dans la limite des places et des horaires disponibles.
- Pour les déplacements du lundi la limite de réservation sera fixée au vendredi précédent à 16h00.

Horaires - Nouveauté 2024 ! :

LIGNE 1 : SECTEUR MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC : Barguelonne-en-Quercy (Bagat-en-Quercy, St Daunès, St Pantaléon) / Lendou-en-Quercy (Lascabanes, St Cyprien) / Montcuq-en-Quercy-Blanc (Belmgntet, Lebrail, Ste Croix, Montcuq, Valprionde) / Porte-du-Quercy (Fargues, Le boulié, St Matrè, Saux).

	Montcuq	Cahors	Cahors	Montcuq
Mercredi :	14h00	14h30	17h00	17h30
Samedi :	09h00	09h30	12h30	13h00

LIGNE 2 : SECTEUR CASTELNAU-MONTRATIER : Castelnau Montrâtier Sainte Alouzie (Castelnau-Montrâtier, Sainte Alouzie) / Cézac / L'hopitalé / Montlauzun / PERN / Lendou-en-Quercy (St Laurent-Lalmie) / St Paul-Flaugnac (St Paul de Loubressac, Flaugnac).

	Castelnau	Cahors	Cahors	Castelnau
Mercredi :	14h00	14h30	17h00	17h30
Samedi :	09h00	09h30	12h30	13h00

Tarifs : 2 €
Quel que soit votre trajet, voyagez pour 2 € par personne !
(2€ / trajet soit 4 € aller / retour)

Le service intercommunal du TAD est ouvert à tous !
Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (hors jours fériés)

Ne pas jeter sur la voie publique



Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas



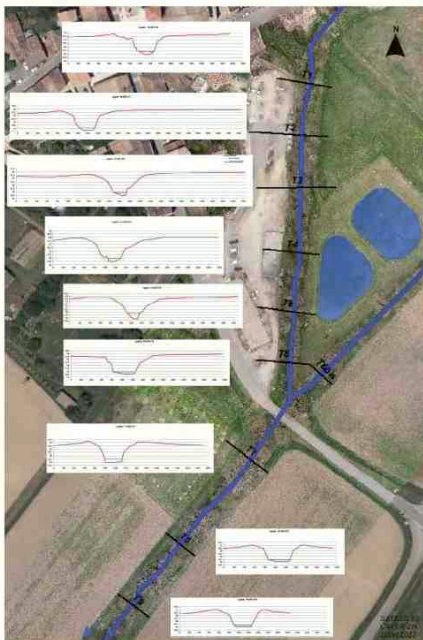
Lundi 25 mars 2024

Projet renaturation de la Lupte à Vazerac

- Réflexion de restauration avec l'association de pêche locale
- Problème de stabilité des berges en particulier à proximité de la STEP
- Lupte recalibrée, rectiligne
- Absence de sédiments et peu d'habitats
- Secteur paysager dans le bourg de Vazerac



LA LUPTÉ à Vazerac Profils en travers



RENATURATION DU LIT ET DES BERGES DE LA LUPTÉ Traversée du bourg de Vazerac





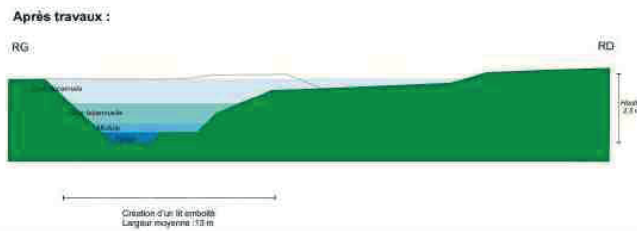
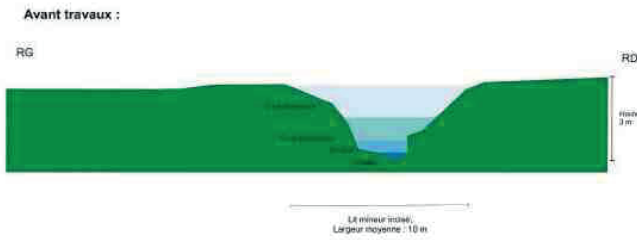
LA LUPTE à Vazerac Schéma de principe des travaux



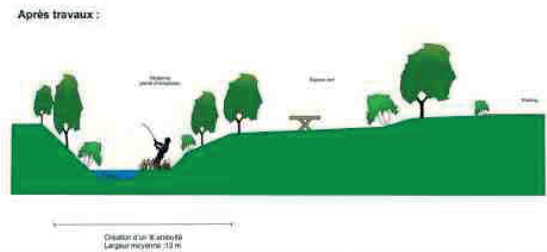
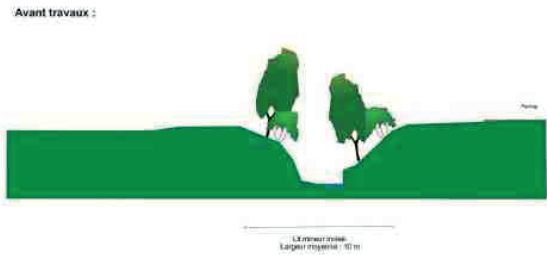
LA LUPTE à Vazerac Diagramme paysager



Profil en travers



Dépacement et création d'un lit emboîté sinueux
Schéma de principe



- Pré-projet avec la CATER 82 de renaturation avec reméandrage
- Au vu des différents enjeux (inondation, sécurité publique (STEP), parking, intégration paysagère
- Nécessité de faire intervenir un bureau d'études
- Accord du comité syndical

Présentation chantier renaturation du Lembenne

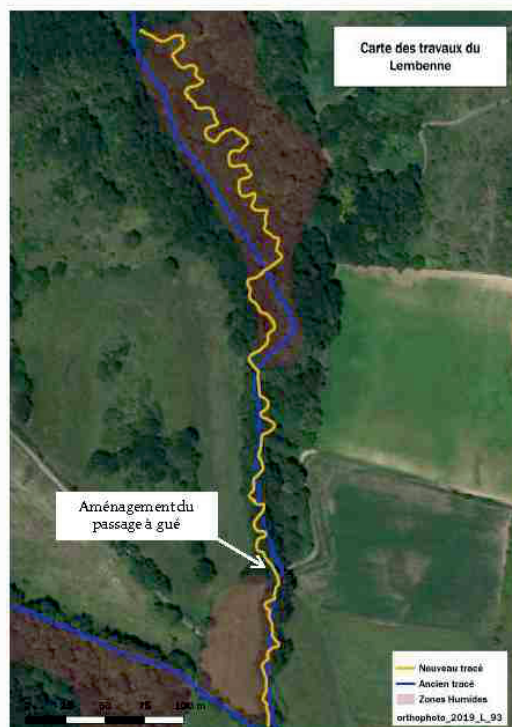


- Ancien passage busé comblé
- Problème de sécurité pour les usagers (chasseurs, agriculteurs)
- Colmatage du lit en amont avec le départ de sédiments fins
- Cours d'eau recalibré, très rectiligne
- Chute d'eau en aval du passage



Objectifs et réalisation des travaux

- Aménagement d'un passage à gué
- Amélioration du fonctionnement du Lembenne
- Diversification des écoulements et création de sinuosité
- Reméandrage avec rehausse de lit
- Restauration des zones humides
- Création de mares
- Réalisation des travaux en deux tranches en 2022 et 2023
- Présentation des travaux en commission des aides à l'agence de l'eau - 12-2023
- Projet pré sélectionné par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires dans le cadre de la mise en œuvre du plan eau et des solutions fondées sur la nature (mesure 30)







BIEN UTILISER LE RÉSEAU DES EAUX USÉES

Il est interdit de rejeter tout produit ou effluent susceptible d'occasionner des troubles sur la collecte, le traitement biologique ou de compromettre la qualité des boues d'épuration :

Ainsi il faut proscrire :

- Les effluents agressifs du type rejet de fosse septique
- Le déversement d'eaux claires du type drains, descentes de gouttières ou vidange de piscine est interdit
- L'usage raisonné des produits détergents dans l'habitation est parfaitement compatible avec le système d'assainissement.
- Les produits nocifs du type hydrocarbures, peinture, les produits chimiques du type pesticides, acides, les médicaments les déchets solides du type chiffons, protections périodiques et lingettes (même biodégradables) peuvent boucher vos toilettes et canalisations et bloquent l'entrée des stations d'épuration entraînant un surcoût d'exploitation

Des filières spécifiques existent pour ces déchets (pharmacies, déchetteries, ordures ménagères...).

ÉTAT CIVIL

Avis autorisés à publication - Décès et transcriptions

PACS

Les partenaires		Date
NAVARRÉ Thibault	DOUET AGATHE	30/11/2023
THOMMELIN Benjamin	LECORDIER Melissa	09/09/2023
GINIBRE Benoît	BIANSAN Marie	24/06/2023
LONGUEVILLE Sylvain	SARRUS Amélie	01/06/2023
MUNOZ ALONSO Jacques	CROUZAT Nicole	19/04/2023

PARAINAGES CIVILS

L'enfant parrainé	Date
OLIVIER Lili	02/12/2023
GAUTHIER Antonin	09/09/2023
GAUTHIER Marcel	09/09/2023

NAISSANCES

L'enfant né	Date
LONGUEVILLE Julien	16/11/2023
LECOCQ Axel	11/10/2023
LAPORTE Aurore	13/09/2023
GRAND Sohann	13/09/2023
KARABADJA Charlie	22/08/2023
GINIBRE Mathis	07/05/2023
OLIVIER Lili	28/12/2022

DECES

Le défunt	Date		
TERRET veuve CLUZEL Paulette	28/12/2023	BESSIÈRE épouse TRÉZIÈRE Josiane	27/04/2023
GHISLAIN veuve CAMBE Simonne	23/12/2023	CHANUT veuve BRUGIDOU Henriette	22/04/2023
CAZES Arsène	15/12/2023	BAUDOUIN Louis	19/04/2023
LÉGIER Gérald	10/11/2023	DUCHÊNE Jean	03/04/2023
GINET Christina	08/10/2023	NODARI Dominique	26/03/2023
REIGNIER Pierre	29/09/2023	MORENO veuve NOUGARET Danielle	12/03/2023
FAULLE épouse BOYER Geneviève	23/09/2023	BOUYE Aline	11/03/2023
SOYMIÉ Yvon	13/09/2023	HUGOT Jacqueline	15/02/2023
PELLETIER Pascale	28/08/2023	ROUDÈS Roland	09/02/2023
GARRIGUES Roger	13/08/2023	GUÉRARD épouse SAMSON Jacqueline	06/02/2023
CARRIÈRE Roger	26/07/2023	BALLARD Eric	02/02/2023
VALMARY veuve BOURGES Marie-Thérèse	12/07/2023	COMBALBERT Jacques	14/01/2023
DESSEAUX Charles	14/06/2023	AMBROGIO veuve MARTINEZ Marie	12/01/2023
BORREDON Anne-Marie	13/06/2023	LE NEL Thierry	08/01/2023
BONILLO Josphe	23/05/2023	QUÈBRE veuve ROQUES Odette	04/01/2023
PARAIRE Yves	12/05/2023		
FLAUJAC Marcel	10/05/2023		

MARIAGES

Les mariés		Date
VERMEIL François	LE FLOCH Anne	24/06/2023
DEBLED Michaël	CAROEN Nelly	26/08/2023
PELRAT Sébastien	COLLET Noémie	02/09/2023
BROCARD Mathieu	BALITRAND Céline	09/09/2023
GUEZOU Bastien	BATISTA DIAZ Liseth	23/09/2023